



TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des finances publiques

PROCÈS-VERBAL

Séance du 28 mai 2008

Étude détaillée du projet de loi n° 80
Loi modifiant la Loi sur l'administration financière
(Texte adopté sans amendement)

Rapport déposé à l'Assemblée nationale

le 29 MAI 2008

document de la session no 1015

PROCÈS-VERBAL

Commission des finances publiques

Séance du mercredi 28 mai 2008

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 80, Loi modifiant la Loi sur l'administration financière.
(Ordre de l'Assemblée, le 20 mai 2008)

Membres présents :

- M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission
- M. Lévesque (Lévis), vice-président de la Commission

- M. Arcand (Mont-Royal)
- M. Bergman (D'Arcy-McGee)
- M. Charbonneau (Johnson)
- M. Dubourg (Viau)
- Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), ministre des Finances
- M. Legault (Rousseau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de finances et de développement économique
- Mme Ménard (Laporte)
- M. Pelletier (Rimouski)
- M. Roux (Arthabaska)
- M. Taillon (Chauveau), porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances

Autre participant :

- M. Patrick Déry, directeur général, Direction générale des relations fédérales-provinciales, des régimes de retraite et des partenariats public-privé, ministère des Finances

La Commission se réunit à 16 h 16 sous la présidence de M. Paquet (Laval-des-Rapides), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Taillon (Chauveau) et M. Legault (Rousseau) font des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Déry de prendre la parole.

Le débat se poursuit.

M. Lévesque (Lévis) remplace M. le président.

Le débat se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) reprend ses fonctions à la présidence.

Le débat se poursuit.

À 18 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 20 heures.

À 20 h 11, la Commission reprend ses travaux.

M. le président rappelle le mandat de la Commission.

Article 1 (suite) : Après débat, M. le président met l'article aux voix.

À la demande de M. Legault (Rousseau), Mme la secrétaire procède au vote par appel nominal.

Pour : M. Arcand (Mont-Royal), M. Bergman (D'Arcy-McGee), M. Charbonneau (Johnson), M. Dubourg (Viau), Mme Jérôme-Forget (Marguerite-Bourgeoys), M. Lévesque (Lévis), Mme Ménard (Laporte), M. Paquet (Laval-des-Rapides), M. Roux (Arthabaska) et M. Taillon (Chauveau) - 10.

Contre : M. Legault (Rousseau) - 1.

Abstention : Aucune.

L'article 1 est adopté à la majorité des voix.

Article 2 : Un débat s'engage.

M. Lévesque (Lévis) remplace M. le président.

Le débat se poursuit.

M. Paquet (Laval-des-Rapides) reprend ses fonctions à la présidence.

Après débat, l'article 2 est adopté à la majorité des voix.

Article 3 : L'article 3 est adopté à la majorité des voix.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

À 21 h 02, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot

CT/cv

Québec, le 28 mai 2008



Alain Paquet